

Politique tarifaire de la formation professionnelle continue et de l'alternance 2026-2027

Voté en CFVU le 04/12/25 et au CA le 30/01/26

Politique de remise tarifaire

Principes généraux

Conformément aux règles applicables à la formation continue dans l'enseignement supérieur, tout·e stagiaire dont les frais de formation ne sont pas pris en charge par un organisme (employeur, OPCO, France Travail, etc.) est tenu·e d'acquitter personnellement le montant des frais de formation. Cependant, il ou elle peut bénéficier d'une réduction tarifaire dans le cadre de la politique sociale de l'Université Paris 8, destinée à faciliter l'accès à la formation pour les publics en reprise d'études rencontrant des difficultés sociales et/ou financières.

Cette politique s'adresse notamment :

- aux personnes inscrites à France Travail dont le projet de formation a été validé;
- aux salarié·e·s ayant obtenu l'accord de leur employeur pour suivre une formation ou
- une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Dans ces cas, les stagiaires sont inscrit·e·s en formation continue et leur assiduité est attestée par la Direction de la Formation auprès de leur employeur ou de France Travail.

Demande de réduction tarifaire

Les stagiaires qui financent totalement ou partiellement leur formation et qui éprouvent des difficultés avérées à régler les frais peuvent déposer une demande de réduction tarifaire sous réserve d'avoir apporté la preuve qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'un financement (solde du CPF, refus France Travail...). Celle-ci doit être formulée avant le début de la formation. Aucune demande ne peut être examinée avec effet rétroactif pour une formation déjà entamée depuis plus de trois mois ou terminée.

La réduction tarifaire s'appuie sur les grilles suivantes :

Adultes en reprise d'études

	QF < 1500€	QF 1501€- 2000€	QF 2001€- 2500€	QF > 2500€
LICENCE	1200	1800	2400	6000
LP	1400	2100	2800	7000
MASTER	1600	2400	3200	8000
DOCTORAT	400	600	800	2000
AGREGATION	400	600	800	2000

Adultes en reprise d'études - Institut d'Enseignement à Distance

	QF < 1500€	QF 1501€- 2000€	QF 2001€- 2500€	QF > 2500€
LICENCE	1200	1600	2000	4000
MASTER	1500	2000	2500	5000